

Clémence Ledoux

Centre d'études européennes, Sciences-Po Paris.

L'Etat-providence et les mondes professionnels : la construction politique des métiers féminisés d'intervention dans la sphère privée
Une comparaison France-République fédérale d'Allemagne depuis les années 1970

Thèse dirigée par Pierre Muller et par Silke Bothfeld

Soutenue le 5 décembre 2011

Mention très honorable avec les félicitations du jury

Jury :

Mme Silke Bothfeld, Professeure en Science Politique, Université de Brême (Codirectrice de la recherche).

M. Jacques Commaille, Professeur émérite en Sociologie, Ecole Normale Supérieure de Cachan (Rapporteur).

M. Patrick Hassenteufel, Professeur des universités en Science Politique, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (Rapporteur).

Mme Marie-Thérèse Letablier, Directrice de recherche CNRS, MATISSE, Université de Paris 1.

M. Pierre Muller, Directeur de recherche au CNRS, CEE, Sciences Po Paris (Directeur de la recherche).

M. Bruno Palier, Directeur de recherche au CNRS, CEE, Sciences Po Paris (Président du jury).

Résumé :

Questionner la construction politique des métiers féminisés d'intervention dans la sphère privée (MFSP) présente un intérêt pour qui s'interroge sur l'inégale prise en charge du travail domestique et du travail de *care*, mais aussi plus généralement sur les relations entre le politique et le privé. L'objet de cette thèse est d'étudier la régulation politique des métiers qui sont occupés dans la sphère privée, à 95% par des femmes, excluant ainsi par exemple les métiers de la plomberie et du jardinage. Il s'agit de mettre à jour les processus historiques et politiques ayant conduit, au niveau national, à la construction de régulations collectives concernant ces métiers.

Visant à articuler l'analyse des politiques publiques, de l'Etat-providence, de la sociologie de l'emploi et des professions, cette thèse distingue quatre types de processus pouvant affecter les régulations collectives des métiers : ceux de professionnalisation, déprofessionnalisation, précarisation et déprécarisation. Ce cadre théorique est utilisé pour étudier les situations de l'Allemagne et de la France, *most similar cases*, pour lesquels les règles concernant les MFSP ont été construites différemment depuis les années 1970.

L'enjeu de la thèse est alors de comprendre comment les politiques sociales ciblées sur la demande de *care* et de travail domestique ont pu contenir des ressources et des contraintes pour le développement, par les acteurs, de normes concernant les métiers. Nous montrons que les rapports Eglise-Etat, la phase de problématisation, le contenu des instruments de politiques sociales et leur visibilité sont des variables déterminantes permettant de rendre compte du développement de normes pour les métiers.

Mots clefs : Analyse des Politiques Publiques, Comparaison, Politiques Sociales, Genre, *Care*, Professions, *Policy instruments*.